

AVRIL 2006

'écho

Dossier

L'avenir du Grand Parc Miribel Jonage :
le Plan Directeur 2005-2015 en marche

Aménagement

La promenade des Colverts
fait peau neuve

grand parc

miribel jonage



Actualité page 3

- De nouveaux statuts pour le Grand Parc Miribel Jonage
- La Porte Verte affiche ses ambitions
- L'arrêté inter préfectoral jugé obsolète

Dossier pages 4 à 6

- L'avenir du Grand Parc Miribel Jonage : le Plan Directeur 2005-2015 en marche
- Un nouveau nom, une nouvelle identité

Aménagement page 7

- La promenade des Colverts fait peau neuve

En bref page 8

L'agenda page 8

Les acteurs du Grand Parc

Miribel Jonage

Cet espace de 2200 hectares est la propriété du SYMALIM, syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du grand parc, composé de 16 collectivités territoriales. L'aménagement et la gestion décidés par le SYMALIM, sont assurés par la SEGAPAL, société d'économie mixte.

Le SYMALIM

Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage. Propriétaire du site.

Les 16 collectivités membres : la Communauté Urbaine de Lyon, le Conseil général du Rhône, le Conseil général de l'Ain ainsi que les communes de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Décines, Meyzieu, Jonage, Jons, Neyron, Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Beynost, Thil, Niévroz. Président : René Beauverie, conseiller communautaire, adjoint au Maire de Vaulx-en-Velin.

Directrice : Anne Moignard.

Le SYMALIM emploie 4 salariés. Il réunit 27 élus (issus des collectivités membres) au sein du Comité syndical, organe délibérant qui fixe les grandes orientations et arrête la stratégie de développement du site.

La SEGAPAL

Société d'économie mixte pour la gestion et l'animation du Grand Parc Miribel Jonage. Régisseur intéressé du Symalim.

Présidente : Nathalie Gautier, députée du Rhône, adjointe au Maire de Villeurbanne.

Directeur Général : Didier Martinet.

La SEGAPAL emploie 70 salariés, répartis en 4 services (financier, information et surveillance, entretien études et travaux, développement et communication) et 2 pôles (pédagogie de l'environnement et animation).

Les 5 commissions de travail du Symalim

- C** Agriculture et forêt Daniel Page
- C** Communication René Beauverie
- C** Pédagogie de l'environnement René Beauverie
- C** Sécurité Robert Lajous
- C** Travaux/Hydraulique/Accessibilité Jacques Berthou

«L'année 2005 s'est achevée sur un événement majeur pour le Grand Parc Miribel Jonage : la tenue de ses premiers États Généraux, le 17 novembre. Ce temps fort est l'aboutissement de près de deux années de concertation, de discussions, de rencontres entre les parties prenantes du parc et ses différents utilisateurs.

Ce travail, mené en amont, s'est révélé extrêmement fructueux. Les rencontres multiples nous ont permis d'apprécier le chemin parcouru mais aussi de découvrir de véritables passions pour ce parc.

Riches de cette démarche de concertation, nous pouvons désormais fixer les nouveaux axes de développement du Grand Parc Miribel Jonage, sans oublier pour autant, bien sûr, nos missions premières, en qualité «d'ange gardien» de l'agglomération lyonnaise.

Cette année 2006 s'ouvre sur la rédaction du Plan Directeur qui fixera les grandes orientations du site pour les dix ans à venir. Celui-ci devrait être achevé d'ici le mois de juin 2006.

Quel avenir pour le Grand Parc ? Plusieurs axes ont été affirmés lors des États Généraux. Parmi eux : le renforcement de notre mission de pédagogie de l'environnement auprès du grand public et l'ouverture du parc à la culture, en conjuguant art et nature sur deux thèmes : les arts vivants et les arts plastiques. Sur ce deuxième thème, nous avons réalisé, cette année, un concours d'artistes plasticiens de niveaux national et international, afin de disposer de plusieurs projets destinés à voir le jour, à court et moyen termes, sur notre territoire.

Pour poursuivre cette concertation, un Forum Internet ouvert à tous nos publics sera en ligne prochainement sur le site grand-parc.fr.

Enfin, en 2006, pour afficher clairement notre nouvelle échelle stratégique, nous changeons de nom et d'identité visuelle. Nous avons choisi un nom simple «Grand Parc Miribel Jonage» qui illustre bien la nouvelle dimension du lieu. Le logo, quant à lui, met en avant, à la fois cette dimension, la beauté, la nature et la poésie de ce grand parc.»

René Beauverie
Président du SYMALIM,
Syndicat mixte propriétaire
du Grand Parc Miribel Jonage



Actualité

De nouveaux statuts pour le Grand Parc Miribel Jonage

Le 9 décembre 2005, le texte relatif aux nouveaux statuts du SYMALIM⁽¹⁾ a été adopté en comité syndical. Cette révision, engagée il y a 2 ans dans le cadre du Plan Directeur 2005-2015, marque une étape importante.

Les principaux points de modification, outre acter le nouveau nom Grand Parc Miribel Jonage, concernent :

- la sortie progressive du système de versement d'indemnités compensatrices aux communes ayant cédé des terrains au parc lors de sa création ;
- la possibilité d'adapter le nombre de vice-présidents en fonction des missions.

« Nous avons, en parfaite concertation avec les communes concernées, réussi à mettre un terme, de manière progressive, à un versement qui représentait, chaque année, 10% des dépenses de fonctionnement du SYMALIM » commente René Beauverie, président du syndicat.

«Jusqu'à présent, les différentes modifications opérées sur le texte n'avaient pas eu de conséquences juridiques ou financières pour la structure. Il s'agit aujourd'hui d'une première étape. Celle-ci permet d'améliorer la capacité financière du Grand Parc Miribel Jonage. Dans le futur, le processus de révision devra se poursuivre avec une évolution des modes de financement et de représentation» ■

(1) Texte des statuts disponible auprès du SYMALIM ou sur le site www.grand-parc.fr



La Porte Verte affiche ses ambitions

C Travaux/hydraulique/Accessibilité

Dans le cadre d'une réflexion concernant les accès et circulations sur le grand parc, le secteur de la Porte Verte fait l'objet d'une requalification. Première étape : la borne de la rue Louis Duclos a été réactivée.

PARTENAIRES DE L'OPÉRATION
Ville de Vaulx-en-Velin
Grand Lyon
DDE
Kéolis

CO-FINANCEMENT
État/DDE : 50% sur les études et 30% sur la réalisation des travaux
COÛT 150 K€

QUELS OBJECTIFS ?

- Faire de cette porte une entrée en mode doux (transports en commun, vélos, rollers et piétons) sur le parc.
- Sécuriser l'accès des piétons et des cycles.
- Conforter la fermeture de la rue Louis Duclos en créant un site propre pour les transports en commun et les services autorisés.

L'arrêté inter préfectoral jugé obsolète

C Sécurité

L'arrêté inter préfectoral qui fait jusqu'à présent office de règlement intérieur date de 1978. Dans le cadre du CLS⁽¹⁾, le SYMALIM et ses différents partenaires, notamment les préfetures de l'Ain et du Rhône, ont insisté sur son caractère obsolète. Il a donc été décidé de le modifier pour le rendre à la fois plus actuel et plus applicable.

Après l'avis des services juridiques des 2 préfetures et suite à une étude menée par le cabinet Jakubowicz, une nouvelle architecture juridique a été validée. Un nouvel arrêté inter préfectoral, signé par les 2 préfets, portera sur les domaines de police générale et un règlement intérieur, acté par le président du SYMALIM, concernera la police de conservation du domaine. En ce qui concerne l'arrêté, la stratégie adoptée par les différents partenaires a consisté à confier la rédaction de la 1^{ère} version au Grand Parc Miribel Jonage, qui connaît mieux que quiconque les problématiques rencontrées sur son site. Ce travail a été réalisé par une commission placée sous l'autorité de Robert Lajous,



De nouvelles dispositions pour agir mieux et plus vite.

vice-président en charge des questions de sécurité du SYMALIM. Le travail de cette commission composée d'Anne Moignard, directrice du SYMALIM, Jean-Yves Cartier, responsable du Service information et surveillance, Damien Prost-Romand, coordonnateur du CLS⁽¹⁾ a permis la rédaction d'un texte qui tient compte des impératifs de terrain qui s'inscrivent dans une dynamique partenariale et une rigueur juridique. Cette 1^{ère} version a été transmise aux services juridiques des 2 préfetures pour accord et sera mise en application dès le début de la saison 2006.

S'agissant du règlement intérieur, un comité de rédaction élargi à tous les services de la SEGAPAL est actuellement au travail ■

(1) Contrat Local de Sécurité du Grand Parc

L'avenir du Grand Parc Miribel Jonage : le Plan Directeur 2005-2015 en marche.

En novembre dernier se sont tenus les premiers États Généraux du Grand Parc Miribel Jonage.

Objectif : restituer aux parties prenantes deux années de concertation sur les grandes orientations du site et finaliser le plan directeur 2005-2015. Plans rapprochés...



Les grandes étapes



GROS PLAN sur les États Généraux 17 Novembre 2005

QUELS MOYENS ?

- Constitution d'un espace «expositions / échanges».
- Trois tables rondes : «Eau-Gestion durable», «Fréquentation-Accès-Déplacements» et «Pédagogie de l'Environnement-Culture-Cohésion sociale» permettant des débats avec des élus et techniciens du Grand Parc Miribel Jonage et ses partenaires.

QUELLES CONCLUSIONS ?

- Une démarche unanimement appréciée et le souhait qu'elle soit poursuivie.
- Une forte adhésion aux grandes orientations.
- De nombreuses questions qui ont été entendues : Quels risques liés aux inondations ? Quels risques de surfréquentation ? Comment organiser la mixité sociale ? ...
- Des attentes prises en compte : la protection du patrimoine forestier, l'amélioration du suivi scientifique, la mise en place de partenariats ...

Au final, les États Généraux ont permis un moment de partage des visions et des problématiques

- Une meilleure appréhension des grands enjeux.
- Un «croisement des regards» entre chacun des partenaires.

“ Le parc de Miribel-Jonage est très souvent cité comme un des parcs les plus innovants en matière d'espace périurbain au niveau européen. ”



Jean-Jack Queyranne, Président de la région Rhône-Alpes

Et maintenant ?

- **Rédaction et formalisation du Plan Directeur**
- **Approfondissement de la démarche participative**
- **Chiffrage des actions**
- **Méthode d'évaluation et de suivi (indicateurs...)**

Le Plan Directeur 2005-2015 doit être approuvé et signé le 22 juin prochain, à l'occasion de la fête du «Veau du Parc», traditionnel rendez-vous des partenaires du Grand Parc Miribel Jonage.

Un nouveau nom, une nouvelle identité

C Communication

À l'issue de deux années de concertation avec les parties prenantes, en vue de l'adoption du Plan Directeur pour 2005-2015, les acteurs du Grand Parc Miribel Jonage ont pris conscience de la nouvelle dimension du lieu. Le site devait donc naturellement changer de nom pour manifester clairement sa nouvelle échelle stratégique.

Le nom

Pour dire que le lieu, fruit d'un élan collectif, appartient à tous les publics et toutes les générations et qu'il est vraiment devenu le parc de la grande agglomération. Pour rappeler encore sa taille exceptionnelle pour un parc périurbain (2200 ha) et la richesse de son patrimoine floristique et faunistique. Pour unifier, enfin, sa perception et englober sous une dénomination unique les différents espaces qui le composent. Le nom choisi est simple, clair et légitime : Grand Parc (de) Miribel Jonage. Le mot nature n'apparaît plus dans le nom. Il est désormais complètement ancré dans l'identité du parc et reste omniprésent dans le logo.



Le logo

L'idée d'une nature préservée, proche des hommes, source de bien être et de bonheur simple a été mise en avant. Équilibre, rondeur et fraîcheur : cette alliance caractérise le logo léger et aérien de la nouvelle appellation. Pas de majuscules dans le logo pour préserver la simplicité et la proximité, mais des lettres aux courbes douces et ludiques qui évoquent

l'univers tendre et gai de l'enfance. «Le» signe du parc, ce sont deux brindilles qui filent, l'une vers le haut, celle de la hampe du 'd' de grand, l'autre vers le bas, en jambe du 'p' du parc. Deux brins d'herbe qui s'équilibrent et se répondent, reliant le ciel et la terre, recentrant le logo autour de l'éternelle harmonie du yin et du yang ■



La promenade des Colverts fait peau neuve

C Travaux/hydraulique/Accessibilité

QUELS OBJECTIFS ?

- Protéger la ressource en eau potable.
- Créer un axe de transition bien identifié entre les pôles «loisirs» et «nature» aménagés pour le grand public.
- Empêcher la baignade sauvage.

Ce lien entre les pôles loisirs et nature du grand parc est en cours de réaménagement. Présentation avec Christophe Jarraud, chargé d'opération au Service études et stratégies de la Segopal.

Pourquoi cet aménagement ?

Les berges du lac des Eaux Bleues, et notamment sur cette section qui est une ancienne piste de carrière dégradée, sont très abruptes et érodées. Des petites plages de graviers s'étaient formées, rendant possible l'accès au public et favorisant la baignade sauvage. Cela causait des problèmes de sécurité. Un écran végétal, composé d'espèces invasives, s'interposait entre les prairies et le plan d'eau. Afin de pérenniser les berges, protéger la ressource en eau potable, et dans le cadre de l'aménagement du tour du Lac des Eaux Bleues, il a donc été décidé de réhabiliter les berges et la promenade.

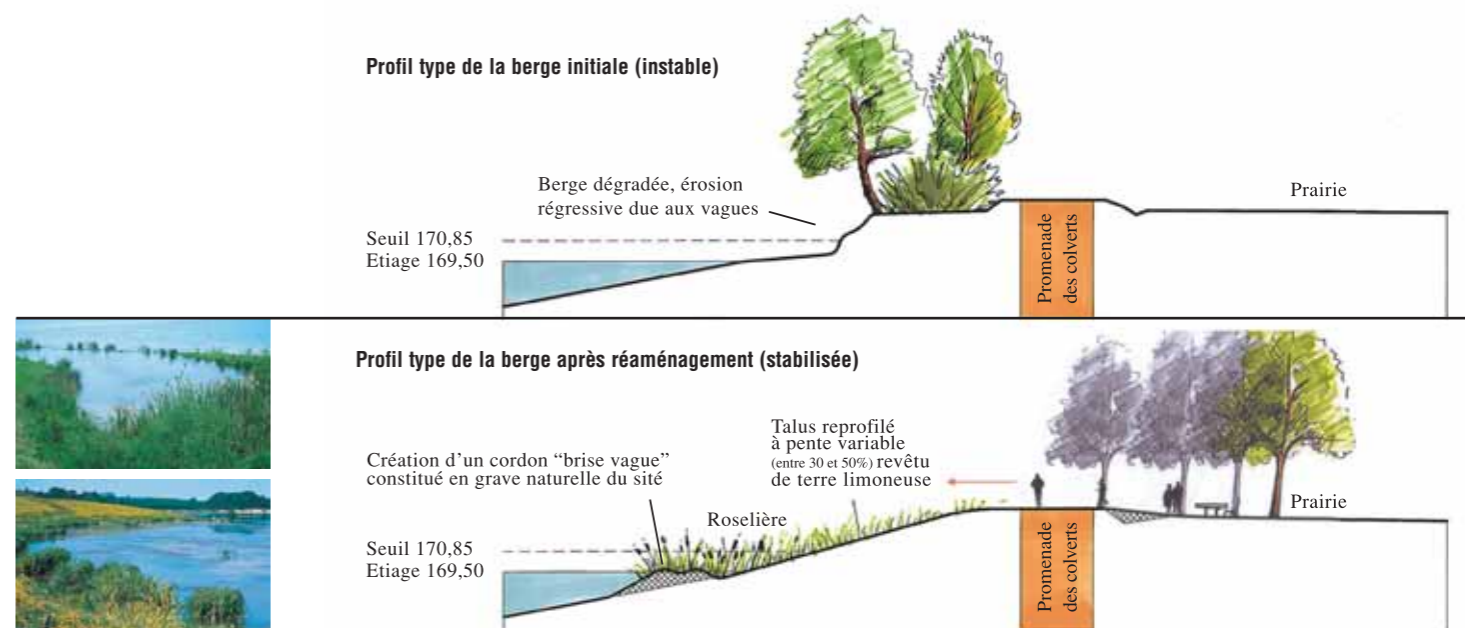
Que prévoit ce projet de requalification ?

En tenant compte des multiples contraintes naturelles, nous avons travaillé section par section en réutilisant uniquement les matériaux présents sur le site.

CHIFFRES CLÉS

- 22 000 m² de prairie sauvage.
- 700 mètres de piste réhabilitée.
- Une quarantaine d'arbres replantés.
- 3 haltes créées.
- Une cinquantaine d'îlots bouturés et aménagés en roselière.

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DES BERGES Profil de remodelage



Cet aménagement offre des perspectives paysagères ouvertes à la dimension du site (3 haltes et 2 placettes ombragées)

Comment avez-vous mené à bien ce projet ?

Nous avons travaillé, en étroite collaboration, en amont de la réalisation, avec les services de l'État. Cette concertation a permis d'élaborer un mode opératoire spécifique ainsi que des mesures de protection contre toute pollution accidentelle de la ressource en eau potable pendant les travaux (barrages flottants...).

Quel est le planning des travaux ?

Les travaux ont débuté à la fin du mois d'octobre 2005. Ils s'achèveront en avril 2006. Les berges resteront clôturées toute la saison, laissant le temps aux différentes espèces végétales de s'implanter. Un partenariat avec les Brigades Vertes du Conseil général du Rhône permettra la création de zones humides en pied de berge ■

PARTENAIRE DE L'OPÉRATION	Grand Lyon
CO-FINANCEMENT	35%
COÛT TOTAL	155 000 K€



Christophe Jarraud Ses compétences au service du parc

Christophe Jarraud fait partie des trois chargés d'opération du Service études et stratégies de la SEGAPAL. Diplômé en génie civil et aménagement du territoire, il a intégré la SEGAPAL en 1999, dans le cadre de son service national, réalisé sous sa forme civile, en qualité de médiateur au sein du Service surveillance et information. Fort de cette expérience de terrain au contact du public, il a rejoint l'équipe du Service études et stratégies comme chargé d'opération.

Ses missions :

- conduite de projets d'aménagement en concertation avec les différents partenaires (Etat, communes...);
- traitement des problématiques liées à l'accessibilité et la circulation sur le site;
- tenue de l'observatoire de la fréquentation (analyse des données de comptage);
- développement du Système d'Information Géographique du Grand Parc (outil aux multiples applications pour lequel il travaille en partenariat avec le Grand Lyon et le CRENAM de Saint-Étienne).

Une autre image des quartiers

Le concours photo 2005, qui comporte un volet Politique de la Ville, a été l'occasion de rappeler que les jeunes des quartiers populaires ont du talent et que les émeutes urbaines ne disent pas tout de la vie de ces banlieues. Les 13 lauréats du concours ont été chaleureusement félicités lors de la soirée de remise des prix le 14 décembre 2005.



1^{er} prix catégorie "Grand Public", F. Gauthier, Villeurbanne.



1^{er} prix catégorie "Groupes et Structures" Sabrina, Décines.

Toutes les photos primées sont visibles sur grand-parc.fr ou à l'accueil.

C Communication

1^{ère} réunion des signataires de la charte agricole

Les 17 agriculteurs conventionnés et signataires de la Charte se sont réunis en février : l'occasion de dresser un 1^{er} bilan des engagements de chacun et des actions communes menées. Un des axes de travail retenu pour 2006 est la mise en place de mesures agri-environnementales. En ce qui concerne la forêt, l'ONF a été retenue pour élaborer le plan de gestion des 900 ha de bois du grand parc. Le plan d'actions est prévu pour l'hiver prochain.

C Agriculture et forêts

Voie verte Léman-Méditerranée

En février, un dossier a été déposé auprès de la Région Rhône-Alpes et de la CNR pour le financement de la piste cyclable voie verte du Léman à la Méditerranée.

C Travaux/hydraulique/Accessibilité

Le projet des Allivoz avance

La SCOP OXALIS a été choisie pour définir le programme pédagogique. Une large concertation sera organisée de manière à ce que chaque partenaire intéressé puisse collaborer au montage du projet. En parallèle, en janvier, un dossier de demande de soutien à la fondation Veolia Environnement a été déposé, dans le cadre du projet des Allivoz : jardin pédagogique et jardin méditerranéen.

C Pédagogie de l'environnement

Partenariat Brigades Vertes

Le SYMALIM a donné son accord pour participer au financement de l'équipe des Brigades Vertes du Conseil général du Rhône qui contribue, aux côtés des services de la SEGAPAL, à entretenir la partie amont du site. Pleinement satisfait des prestations réalisées depuis plusieurs années, le SYMALIM souhaite intensifier le rôle du grand parc en matière d'insertion par l'environnement.

9 km de lignes haute tension

Conformément aux engagements pris par EDF et RTE, la ligne électrique haute tension qui traversait le site à hauteur du gué du Morlet, a été déposée. C'est l'aboutissement d'un projet engagé depuis de nombreuses années. Il aura permis, au final, de déposer 9 km de lignes haute tension dans le parc.

C Travaux/hydraulique/Accessibilité

Natura 2000 : dossier relancé

Ecosphère, chargé par l'Etat de terminer le document d'objectifs et en particulier de définir le plan d'actions, travaillera en étroite collaboration avec les services du SYMALIM et de la SEGAPAL. Le comité de pilotage, coprésidé par l'Etat et le SYMALIM, devrait valider ce document en mars 2007.

C Pédagogie de l'environnement



D. Buren visite le site.

Buren réalisera la 1^{ère} "oeuvre d'art dans la nature"

Un jury, composé de personnalités du monde de l'art, d'élus et techniciens du Grand Parc Miribel Jonage a retenu, en décembre dernier, le projet de l'artiste plasticien Daniel Buren pour réaliser la 1^{ère} «œuvre d'art dans la nature» du parc. 4 artistes avaient présenté des projets sur la base d'un cahier des charges valorisant les missions du Parc, les énergies renouvelables et une approche partenariale et sociale. À suivre...

C Communication

Le Grand Parc Miribel Jonage en exemple

Le 10 février, une délégation de représentants de différentes villes européennes impliquées dans le projet Riverlinks (Florence, Bordeaux, Dresde, Tallinn, Séville...) a visité le site, considéré comme un exemple de préservation et de valorisation de la biodiversité au sein d'une métropole.

C Pédagogie de l'environnement

Agenda

10 Juin..... Rencontre Fédénatur⁽¹⁾ à Saint-Quentin-en-Yvelines
Thème : Les enjeux de la biodiversité dans les espaces périurbains.

15 Juin..... Réponse de l'Europe concernant le financement du projet IRIS⁽²⁾

22 juin Signature officielle du Plan Directeur 2005-2015 et «Veau du parc»

⁽¹⁾ Fédération européenne des espaces naturels périurbains regroupant 25 gestionnaires de parcs dont le Grand Parc Miribel Jonage qui est membre fondateur.

⁽²⁾ "Inondations : Restaurer, Impliquer, Sécuriser" dans le cadre de Life Environnement.

grand parc
miribel jonage

symalim • segapal

Chemin de la Bletta 69120 Vaulx-en-Velin FRANCE
Tél +33(0)4 78 80 23 92 • Fax +33(0)4 72 04 07 95
www.grand-parc.fr